

crime, histoire & sociétés

crime, history & societies

NORMES DE PRESENTATION DES ARTICLES

Les textes adressés à la revue devront respecter les normes ci-après.

Ils devront être accompagnés d'un résumé (environ 700 signes) et d'une brève notice biographique (fonction, adresse professionnelle complète, 3 principales publications, recherches en cours).

I - TRAITEMENT DE TEXTES

Les textes devront être fournis sous forme de fichier Macintosh ou PC compatible, et adressés par courrier électronique .

Les graphiques devront en outre être fournis sur des fichiers séparés (préciser le logiciel) ou sous forme de transparents.

Utiliser de préférence les logiciels Word ou Wordperfect.

II - PRESENTATION DES TEXTES

Les articles ne devront pas dépasser 75 000 signes (12 000 mots), tout compris.

1) Texte

Les textes seront recomposés par l'imprimeur. Nous vous prions cependant d'observer les indications suivantes:

Les citations sont mises en valeur soit par des italiques, soit par des guillemets. Le cas échéant, donner la traduction des citations et des termes étrangers.

Les abréviations doivent être explicitées lors de leur première mention.

2) Notes

Annoter les notes dans le corps du texte par un chiffre arabe placé en exposant (séparé du mot par un espace), selon une numérotation continue.

Insérer les notes en bas de page, précédées du chiffre correspondant.

3) Renvois bibliographiques et références

Les renvois à la bibliographie font l'objet d'une note de la manière suivante : nom d'auteur en minuscules, année de parution du texte du texte cité, page, si nécessaire.

Exemple : Sinatra (1972, p. 45).

Les références figurent en fin de texte, par ordre alphabétique d'auteur ; lorsqu'un même auteur apparaît plusieurs fois, par ordre chronologique de ses publications. Elles ne sont pas numérotées. Elles sont présentées de la façon suivante :

- **ouvrages et assimilés** : nom et initiales du prénom ; titre de l'ouvrage en minuscules, souligné ou italiques ; lieu d'édition ; nom de l'éditeur ; date d'édition
Exemple : Dylan, R., *The times they are a-changing*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- **ouvrage collectif** : même présentation que pour un ouvrage, mais le nom de l'auteur responsable est suivi de : (Ed.), (Eds.) ou (Dir.).
- **article de revue** : nom et initiale du prénom ; titre de l'article (en minuscules romaines) ; titre de la revue (souligné ou italique), année ; tome ou volume, numéro, première et dernière page (précédé de p.).
Exemple : Mozart, W., Eine kleine Nachtmusik, *International Journal for Historical Musicology*, 1892, 5 (ou V), 3, p. 45-89.
- **article d'ouvrage collectif** : nom et initiale du prénom ; titre de l'article (en minuscules romaines), suivi de *in* puis de la référence de l'ouvrage collectif (voir ci-dessus) ; pages (précédé de p.).
Exemple : Brassens, G. , Les copains d'abord, *in* Borges, J.L. (Dir.) ou (Ed.), (1995), *Apologie du vrai*, Moscou, Editions Pravda, 1995, p. 18-24.

En cas de publications multiples dans la même année, compléter l'indication de l'année par a, b, c, dans les notes et dans la liste finale.

Les noms d'institutions ou les titres d'article/ouvrage seront indiqués dans la langue originale ; le cas échéant, on en indiquera, à la suite et entre parenthèses, la traduction dans la langue de la présente publication.

4) Sources

- **sources imprimées** : les intégrer dans les références.
- **archives** : peuvent faire l'objet d'une liste séparée ou bien être mentionnées dans les notes.

5) Tableaux et graphiques

- Les libellés doivent être précis : numéroter séparément d'une part les tableaux, de l'autre les figures graphiques, schémas, organigrammes, cartes, illustrations). Ces éléments doivent être accompagnés d'un titre précis et éventuellement complétés de références (renvoi bibliographique, crédit ou copyright....).
- Les tableaux chiffrés doivent toujours comporter les valeurs absolues et, le cas échéant, les pourcentages. Ils doivent indiquer les totaux en ligne et en colonne. Les sous-totaux éventuels doivent être clairement distingués.

Les tableaux devraient comporter, dans la mesure du possible, des indications précises sur les données manquantes (en valeur absolue et en %).

- Les graphiques doivent toujours comporter l'identification des unités en abscisse et en ordonnée, de même les "camemberts" doivent comporter les indications chiffrées sur le graphique. Les différents éléments doivent être légendés.

- Le cas échéant, les problèmes de construction des données doivent être résumés en une note brève accompagnant la figure.
- Tableaux, graphiques, schémas et cartes doivent être remis sur disquette avec l'indication précise du logiciel utilisé ainsi que notation précise de l'endroit du texte où ils doivent être intégrés. Les cartes et illustrations peuvent aussi être fournies en original (de qualité) sur format A4 ou US, ou en négatif photographique.
- Indiquer précisément la source des données et/ou de la figure (veiller aux questions de copyright). Indiquer s'il s'agit d'une reproduction de la source ou d'une présentation propre à l'auteur de l'article.